



La revue des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes

HOP'Aktu

N°13 - Octobre 2012



Le dossier de
soins informatisé



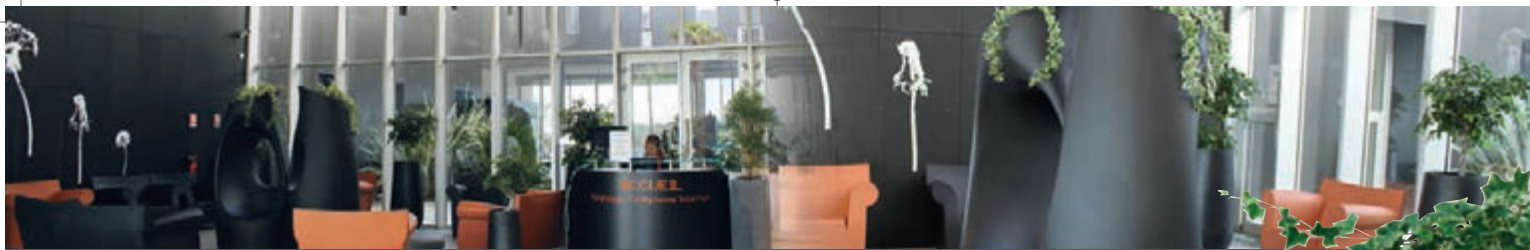
Du nouveau en
pédiatrie et en
maternité



L'actualité
de Marennes



**Le dossier : Le Projet de reconstruction
de l'hôpital de Marennes**



PHOTOS DE COUVERTURE

Après le Nouvel Hôpital et la reconstruction du Centre de Gérontologie, le Centre Hospitalier de Marennes va faire l'objet de travaux de restructuration et d'agrandissement.

.....Article en page 20

Sommaire

	Les actualités de Rochefort.....	3
	En Bref	7
	Au Centre de Gérontologie.....	11
	La reconstruction du Centre de Gérontologie	13
	La vie des Associations	14
	Portraits	16
	Les nouveaux arrivants à Rochefort	18
	L'actualité des représentants du personnel	18
	L'hôpital de Marennes	19
	- Le dossier.....	20
	- Les Géront'olympiades 2012	23
	La page développement durable	27



Les Centres Hospitaliers de Rochefort
et de Marennes sont membres de la
Communauté Hospitalière
de Territoire Atlantique 17.

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de la Publication : Pierrick DIEUMEGARD
Rédacteur en Chef : Pascale CHÉRON

Comité de rédaction :

Marennes : Karine SENS - Hervé TRILLAUD

Sauf indication contraire, les articles et photos sont de Pascale CHÉRON

Dépôt légal à parution n° 1120 – Reproduction interdite

Centre Hospitalier de Rochefort

1 avenue de Béligon – BP 30009 – 17301 ROCHEFORT Cedex
www.ch-rochefort.fr

Faites nous part de vos suggestions à l'adresse :
pascale.cheron@ch-rochefort.fr

Impression : Atlantique Offset - La Tremblade 17390
Document imprimé sur papier certifié PEFC



Edito

L'année 2012 arrive à son terme et, avec lui, près de deux années de fonctionnement de notre nouvel hôpital. L'Hôpital de Rochefort, c'est désormais le site du nouvel établissement auquel il faudra bien, un jour, donner un nom. C'est un autre débat, il n'est pas essentiel.

Le nouvel hôpital de Rochefort est bien identifié, il est installé dans ses nouvelles organisations, ses nouveaux locaux. Il est reconnu et apprécié de la population qu'il a vocation à desservir, il se renforce et confirme son positionnement sur son bassin de population. L'activité est en croissance constante, médicale, chirurgicale et obstétricale, tous les secteurs d'activité connaissent un afflux de patients, en progression importante pour certains. L'Hôpital est souvent au complet, certains services peuvent, à certaines périodes, être en tension, c'est le cas du service des Urgences régulièrement à la recherche de solutions d'hébergement.

En cet automne, nous avons engagé la réflexion sur notre prochain Projet d'Etablissement (2013 – 2017) et, avec la communauté médicale, l'élaboration du Projet Médical. Il devra intégrer, notamment, l'ensemble de ces problématiques relatives au circuit du patient qui font qu'à ce jour, notre établissement peut connaître des difficultés dans l'organisation de la prise en charge des patients. Les objectifs et priorités des 5 prochaines années devront être présentés et validés par l'établissement au printemps 2013. 2013 sera l'année d'achèvement de la construction du nouveau Centre de Gérontologie, ce sera également l'année du déménagement et de l'installation de l'ensemble des activités actuellement « rue des Fleurs » sur le nouveau site de l'Hôpital. 2013 sera également l'année de l'engagement des travaux de reconstruction de l'Hôpital de Marennes, autre gros chantier qui nous attend... Le dossier de ce numéro de la revue hospitalière est consacré à ce projet.

Enfin, comme habituellement, la revue se fait l'écho de nombreuses manifestations organisées à Marennes et à Rochefort. Elles confirment le dynamisme de nos associations mais également l'investissement des professionnels hospitaliers dans l'exercice de leurs missions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 13 de la revue.

Bien sincèrement.

Pierrick DIEUMEGARD

Directeur



Les Actualités de Rochefort

• Le point sur l'évolution du dossier de soins

Un objectif majeur pour 2012 : l'informatisation du dossier patient et du circuit du médicament.

Depuis 2008, la Direction de l'établissement a mis en place un programme d'amélioration du dossier du patient s'inscrivant dans une démarche Qualité. Un dispositif de soutien à ce projet a alors été instauré par la création d'un Comité de Pilotage du dossier patient et, plus récemment, un autre en vue de son informatisation. Des guides sur l'utilisation du dossier médical, du dossier de soins infirmier et sur l'archivage ont été élaborés. La refonte du dossier de soins infirmier a été finalisée en 2010.

Pour l'année 2012, quatre axes prioritaires ont été identifiés dont l'informatisation du dossier patient. Loïc VALLAEYS, Cadre de Santé, en collaboration avec les Docteurs Philippe MARCHAND et Hiep N'GO TRONG, médecins au Département d'Information Médicale, est en charge de mener les réflexions en lien avec tous les acteurs concernés.

Le thème majeur de cette année est l'informatisation du circuit du médicament.

A ce jour, l'ensemble des patients et résidents du Centre de Gériologie bénéficie de prescriptions informatisées. Sur le site de l'Hôpital, les services de médecine des pôles médico-chirurgicaux, les unités de cardiologie, de pneumologie, de Surveillance Médicale Continue et de Pédiatrie sont opérationnels. Au total, 338 lits sont couverts et ce sont plus de 250 agents paramédicaux qui ont été formés.

Le développement de l'outil se poursuit au sein du Pôle Femme-Enfant dans les secteurs de Gynécologie et d'Obstétrique. Il sera ensuite étendu aux unités de chirurgie (du Pôle médico-chirurgical d'orthopédie et de traumatologie et du Pôle médico-chirurgical des maladies de l'appareil digestif) puis aux unités de chirurgie ambulatoire Frégate et Aviso avant la fin de l'année 2012.

Grâce à la liaison entre les logiciels CROSSWAY et PHARMA, chaque jour, un temps de pharmacien est consacré à l'analyse des prescriptions informatisées (interaction entre molécules, caractéristiques du patient). Si tout est conforme, elles sont validées.

Depuis le début de l'année, d'autres fonctionnalités informatiques ont été déployées : la prescription d'actes de soins, la demande d'examens de laboratoire et le suivi de la biométrie (taille, poids, IMC). Elles sont mises en place dans les unités après le déploiement de la prescription médicamenteuse.

L'instauration des prescriptions diététiques et des demandes d'examen d'imagerie est en cours.

Le déploiement des codes d'accès au logiciel CROSSWAY pour les Aides-Soignant(e)s et pour les étudiants des Instituts de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignant(e)s de Rochefort est engagé.

Des guides d'utilisation, modes opératoires, instructions et informations générales sont en ligne sur le site Intranet du Centre Hospitalier dans la rubrique « Dossier Patient Informatisé ».

Par ailleurs, avant la fin de l'année 2012, le formulaire « Appel du lendemain », que les infirmières remplissent en appelant un patient hospitalisé, le lendemain de sa prise en charge dans l'une des unités ambulatoires, afin de connaître son évaluation du séjour dans l'établissement, sera disponible informatiquement et archivé dans le dossier médical de l'intéressé.

Dans le cadre du programme 2012, les deux principales réalisations relatives au Dossier Patient en version papier sont :

- La finalisation, la mise en test et la mise en place d'un nouveau dossier d'anesthésie depuis le mois d'avril. Cette étape intermédiaire, effectuée en collaboration avec le Docteur Dominique PROBST et son équipe, va permettre d'alimenter le cahier des charges pour son informatisation,

- L'organisation de la mise à disposition par Pôle des résultats IPAQSS (Indicateurs pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins). Cette campagne officielle et obligatoire de l'évaluation de la qualité de tenue du dossier du patient donnait, jusqu'en 2011, des résultats globaux pour l'établissement. Désormais, chaque pôle peut se situer et engager les mesures d'amélioration nécessaires.

En septembre 2012, le Comité de Pilotage a travaillé sur l'état d'avancement du programme 2012 et sur l'élaboration de celui de 2013. **L'objectif majeur pour l'année 2012 sera l'informatisation du dossier de soins infirmier.**

Article de Loïc VALLAEYS et Pascale CHERON





• L'identification du patient : un acte de prise en charge à part entière

Identifier de manière fiable et unique le patient à toutes les étapes de sa prise en charge et à chacune de ses venues est un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins compte-tenu du risque d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification.

Une mauvaise identification peut avoir les conséquences suivantes :

- Un dossier de soins indisponible,
- Une confusion entre patients,
- Une erreur de site opératoire, de traitement, de résultats de laboratoire, de facturation.....

Qui est concerné ?

- Tous les professionnels qui sont amenés à utiliser l'identité du patient tout au long de son séjour à l'hôpital,
- Tous les secteurs administratifs, médicaux, soignants, médico-techniques, transversaux.

Chacun doit acquérir, dans l'exercice de ses missions, les bons réflexes d'identification du patient, quand il crée une identité, quand il utilise une identité, quand il constate une anomalie.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, notre établissement a réactivé, courant 2011, **la Cellule d'Identito-Vigilance (CIV)**. Elle est chargée de 2 missions distinctes.

Une mission de réflexion et d'évaluation de la politique mise en place.

Dans ce cadre, **la CIV a élaboré un «guide identito-vigilance»** composé :

- d'une première partie définissant les modalités précises de recueil d'informations pour identifier une personne de façon unique dans le Système d'Information Hospitalier (recherche d'un patient dans le logiciel Crossway, création d'un patient dans Crossway, cas particuliers) ainsi que les modalités de déclaration d'une anomalie,
- d'une deuxième partie décrivant les bonnes pratiques de contrôle d'identité à toutes les étapes de prise en charge (par exemple le principe de la question ouverte : « *Quelle est votre date de naissance ?* »).

La CIV a également élaboré des indicateurs de suivi permettant d'évaluer les mesures mises en place (nombre de doublons créés, nombre de fusions réalisées, nombre de fiches alerte reçues...). Lors du constat d'une erreur sur le prénom, le nom, la date de naissance, le Secrétariat Médico-Administratif (SMA) crée un nouveau dossier pour le patient (un doublon) après vérification de son identité, dans la mesure du possible, grâce à une pièce d'identité. Il envoie ensuite une fiche « Alerte identité » à la CIV afin que les informations soient rectifiées et que les deux dossiers soient fusionnés. La même fiche est envoyée lors de l'admission d'une personne non identifiable (inconscient, sans papiers, sans famille pour fournir une identité certaine).



Des formations ont été mises en place : au cours du premier semestre 2012, l'ensemble des personnels des SMA ont été formés, ainsi que les cadres de l'établissement. Des dates sont programmées depuis la rentrée pour les professionnels de santé afin de les sensibiliser aux problèmes d'identification, à partir d'exemples concrets.

Une mission quotidienne consistant à corriger les erreurs détectées ou signalées par les utilisateurs.

Le « guide d'identito-vigilance », les fiches et consignes sont disponibles sur le site Intranet dans la rubrique « Pôle Finances et Activités » « Identito-vigilance ».

Une anomalie peut être signalée :

- par le biais de la « fiche alerte » mise à disposition,
- par téléphone ou mail.

Au sein de la CIV, l'interlocuteur privilégié est :

Patricia JACUZZI

Poste : 85090

patricia.jacuzzi@ch-rochefort.fr



Et en son absence :

Raphaël FRANCOZ

Poste : 85107

raphael.francoz@ch-rochefort.fr



Article de Cathy VIRFOLLET – Dessin de Patrice SEILER





• Le bilan social

Comme chaque année, le bilan social 2011, élaboré par la Direction des Ressources Humaines, a été présenté aux instances du mois de juin 2012.



Le bilan social est un document réglementaire présentant, dans son premier chapitre, une photographie des effectifs de l'établissement au 31 décembre. Les 6 chapitres suivants concernent les rémunérations, l'hygiène et la sécurité, les conditions de travail, la formation, les relations professionnelles et les autres conditions de vie.

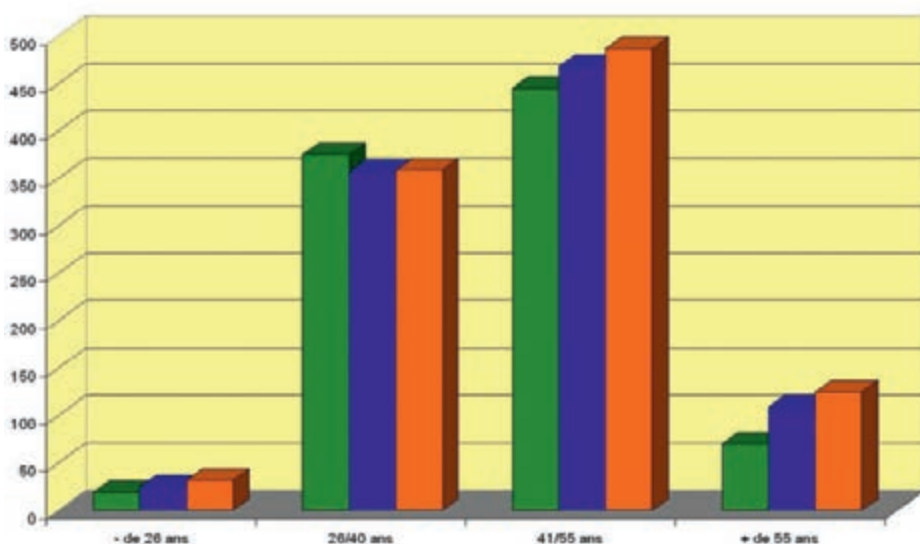
Le personnel permanent de l'établissement a sensiblement évolué sur un an. L'effectif des professionnels non médicaux a progressé de plus de 40 agents, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2010. Le nombre de personnels soignants a augmenté de 35 agents entre 2010 et 2011. L'effectif médical a progressé de 6 %, notamment avec le recrutement des

médecins anesthésistes arrivés au second semestre. Au 31 décembre 2011, le Centre hospitalier comptait 1.113 agents (1.003 personnels non médicaux et 110 médicaux).

Les agents de catégorie C représentent 51 % de l'effectif total, 28 % sont de catégorie B et 21 % de catégorie A.

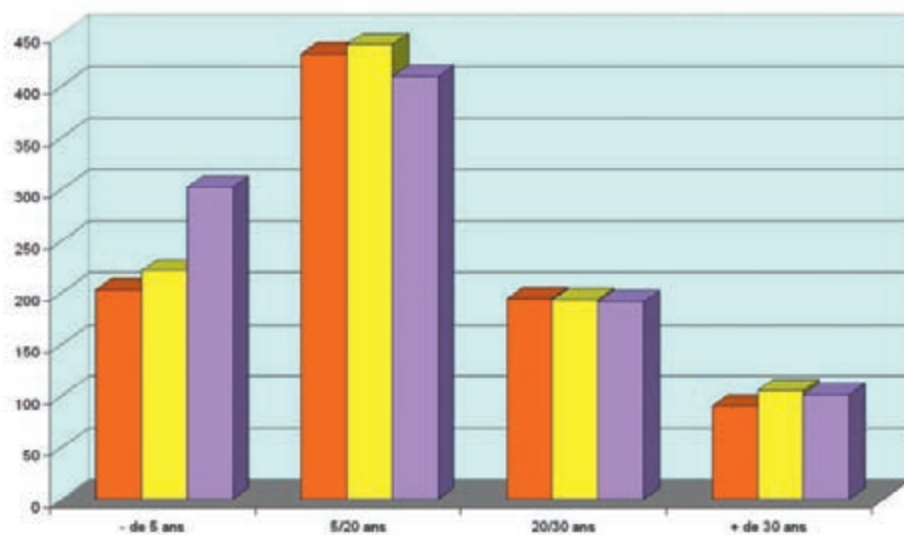
Ce sont majoritairement des femmes qui travaillent à l'Hôpital de Rochefort (81 %). Sur l'année 2011, l'écart s'est creusé un peu plus sur les catégories administratives et soignantes au sein desquelles les hommes ne représentent, respectivement, que 9 % et 14 % de l'effectif total. La filière technique est toujours majoritairement masculine (77 %).

Evolution des effectifs paramédicaux par tranche d'âge



L'augmentation des effectifs s'est faite sur l'ensemble des tranches d'âge. Les évolutions les plus marquées sont visibles sur les tranches extrêmes, celles des moins de 26 ans (+ 28 % en un an) et celles des plus de 55 ans (+ 15 % en un an).

Evolution des effectifs paramédicaux par ancienneté



Le renouvellement du personnel se traduit par une diminution des effectifs dont l'ancienneté est élevée et une sensible augmentation de ceux entrés récemment dans l'institution.

Parallèlement à l'évolution du nombre de sorties, notamment pour départ à la retraite, le nombre de recrutements à un emploi permanent s'est élevé à près de 100 en 2011.



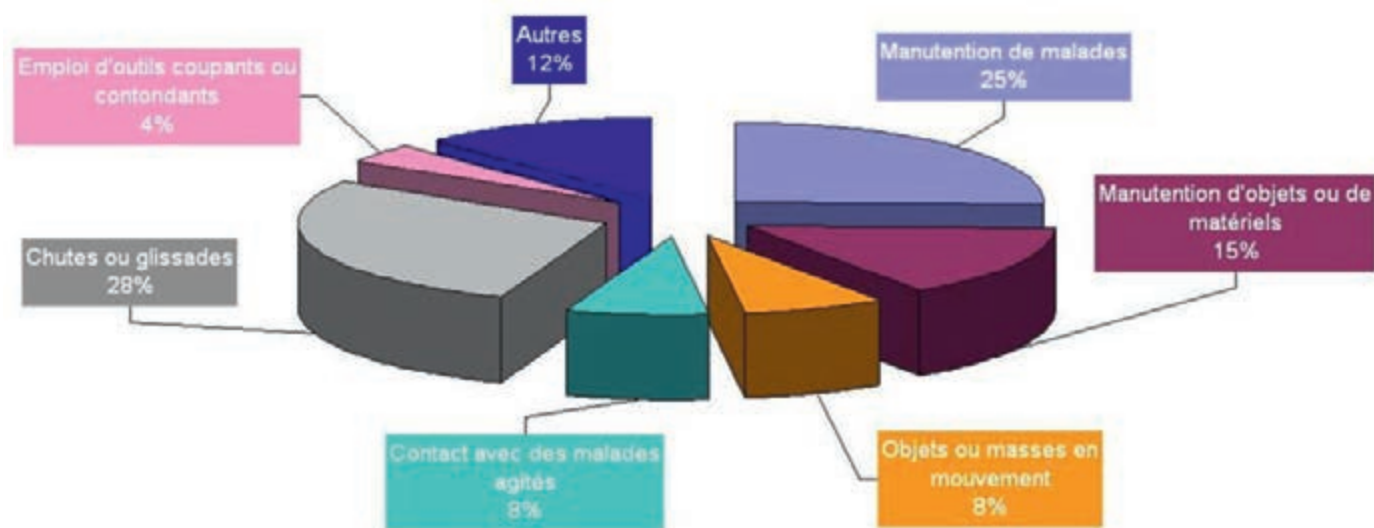


L'absentéisme a progressé entre 2010 et 2011 et a impacté tous les types d'absences. Les congés de longue maladie (+ 30 %), pour accident de travail ou de trajet (+ 34 %) et ceux de maternité (+ 23 %) sont les plus significatifs alors que les congés de maladie ordinaire n'ont augmenté que de 10 %.

Parallèlement aux effectifs, la masse salariale de l'établissement, qui s'élève à 53,64 millions d'€ en 2011, a augmenté de 5 % en un an. Les dépenses de personnel médical ont progressé de 9 %, notamment du fait du recours au personnel intérimaire. L'évolution des dépenses de personnels non médicaux est en hausse de 4 % par rapport à 2010.

Le nombre total d'accidents de travail survenus en 2011 est en sensible augmentation par rapport à l'année précédente (98 pour 79 en 2010), à l'instar des accidents de trajet (18 en 2011 dont 14 avec arrêt contre 1 en 2010 sans arrêt). Le nombre d'Accidents d'Exposition au Sang déclarés est en recul depuis 2 années consécutives.

Répartition des accidents du travail 2011 par cause

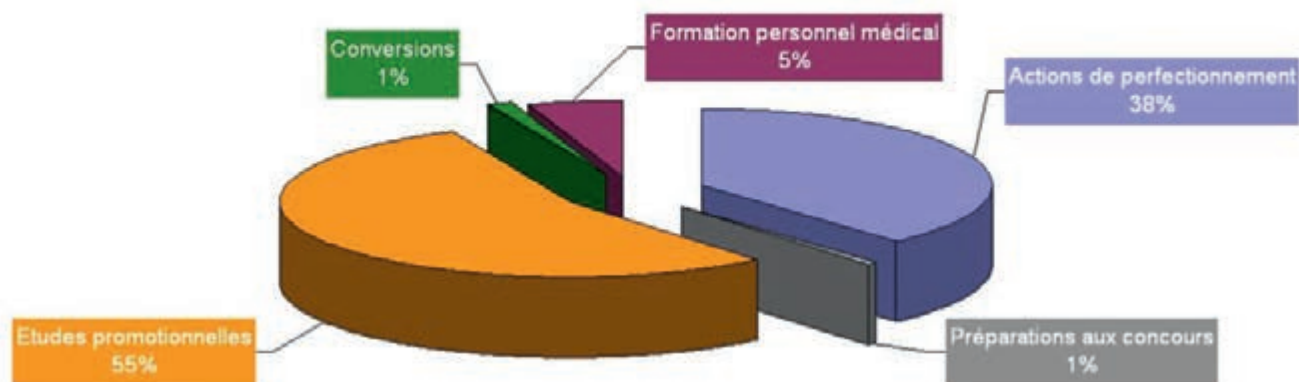


Le Centre Hospitalier de Rochefort est adhérent à l'ANFH (Association Nationale de Formation des personnels Hospitaliers) et verse, chaque année, 2,7 % de la masse salariale pour financer cet organisme qui organise et cofinance en partie des actions dites « régionales » ou « nationales » (préparation aux concours administratifs, aux concours d'entrée à l'IFSI...).

En 2011, le montant des dépenses liées à la formation du personnel de l'établissement s'est élevé à 641.630 € dont 369.678 € pour les études promotionnelles.

L'an passé, 484 agents paramédicaux ont bénéficié d'une formation sur une durée de 1398 jours.

Répartition des dépenses de formation



Près de 450 000€ de prestations CGOS ont été attribués aux personnels de l'établissement au cours de l'année 2011.





En bref

• Enceinte ? Non...

Le 31 mai 2012, 110 invités étaient rassemblés dans la salle de l'Hermione pour assister à une conférence sur le déni de grossesse.

Plus de 50 agents du pôle Femme-Enfant de l'Hôpital de Rochefort et des Urgences, des personnels du pôle Mère-Enfant du Centre Hospitalier de La Rochelle et 27 personnes du Conseil Général étaient, entre autres, présents pour entendre Madame Catherine BONNET. Pédiopsychiatre et psychanalyste, elle a travaillé à Paris et à l'étranger, en particulier auprès de femmes et d'enfants lors des conflits armés en Croatie et au Rwanda. Elle a également vécu en Suisse et en Angleterre. Auteur de plusieurs livres : Geste d'amour en 1990, Les enfants du secret en 1992, Enfances interrompues par la guerre en 1994, L'enfant cassé en 1999 et L'enfance muselée en 2007, elle a été décorée de l'ordre de la Légion d'Honneur en 2001. A l'initiative du Docteur Jean-Pierre VERJUT, Catherine BONNET est venue parler du déni de grossesse et de ses conséquences. Qualifié de « mécanisme de défense de protection psychique, il est un refus par le sujet de reconnaître une perception traumatique de la réalité ». Phénomène complexe et problème de santé publique, il peut survenir à n'importe quel moment de la vie d'une femme, de la puberté à la ménopause quel que soit son niveau intellectuel, social ou sa nationalité. Les consé-



quences physiques sur le nouveau-né sont considérables pouvant aller jusqu'à l'infanticide à la naissance.

Par son exposé, Catherine BONNET a sensibilisé les soignants aux réactions de ces mères dont les situations de refus ou d'ambivalence des nouveau-nés sont une épreuve pour tous les professionnels des maternités.

Le Docteur VERJUT envisage d'organiser d'autres conférences, tous les 9 mois, sur des thèmes ayant trait aux femmes ou à la maternité tels que les perspectives d'avenir de l'IVG médicamenteuse, l'accouchement sous X, la violence sur les femmes...

• Au revoir Docteur AIRA

Le 26 septembre 2012, une manifestation de sympathie était organisée à l'occasion du départ à la retraite du Docteur Gilbert AIRA.



Monsieur DIEUMEGARD, Directeur, le Docteur EVEN, Président de la Commission Médicale d'Etablissement, les membres de la Communauté Médicale et d'anciens praticiens du Centre Hospitalier, notamment les Docteurs HERMOUET et SHADOW, ont salué le départ en retraite du Docteur Gilbert AIRA.

Après avoir effectué son externat au CHU de Brest, le Docteur Gilbert AIRA quitte sa Bretagne natale en 1971 pour rejoindre le Centre Hospitalier de la Rochelle. Tout d'abord interne puis assistant adjoint, il y reste pendant 11 ans.

En 1982, il prend les fonctions de Chef de Service de Gynécologie-Obstétrique au sein du Centre Hospitalier de Rochefort, fonction qu'il a exercée pendant 15 années.

Le Docteur AIRA s'est, pendant 30 ans de présence, investi dans la vie de l'établissement à travers différentes missions : Il a présidé la Commission Médicale d'Etablissement de 1986 à 1995, été membre du Conseil d'Administration de l'Hôpital de 1986 à 1999, membre du Comité de Pilotage des premiers Projets d'Etablissement et Plan Directeur, en 1986, il a fait partie de ce Comité jusqu'en 1995. En 2007, il est nommé Coordonnateur Médical du Pôle Femme-enfant, fonction qu'il a occupée jusqu'en 2011.

Il a, par ailleurs, dispensé des cours aux élèves infirmier(e)s des Centres Hospitaliers de Rochefort et de la Rochelle et a effectué des formations régulières auprès des médecins généralistes du secteur sanitaire de Rochefort.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.





• La croisière continue en pédiatrie

Après les urgences pédiatriques et un premier couloir du service, Pascaline MITARANGA, peintre illustratrice et scénographe, Elisabeth AUSINA ont terminé de décorer le service de Pédiatrie. L'inauguration officielle s'est déroulée le 4 octobre 2012.

Monsieur Pierrick DIEUMEGARD, Directeur du Centre Hospitalier, Madame Béatrice CRAMIER, Directrice des Ressources Humaines, le Docteur Jean-Pierre VERJUT, Chef du pôle, le Docteur Agnès TAMBOURA, responsable du service de Pédiatrie, Madame Bernadette BOICHUT, Cadre Supérieur de Santé du pôle ont accueilli, en présence de la presse, des membres des Lions Club de Rochefort, financeurs du projet et les artistes.



La manifestation a débuté par la pose d'une plaque symbolisant la fin de la réalisation des peintures. Accompagnée de Monsieur Emmanuel DUMORTIER, responsable de la

Commission du Lions Club Rochefort Arsenal qui a financé le projet et de sa scénographe Elisabeth AUSINA, la talentueuse peintre, Pascaline MITARANGA a expliqué, avec beaucoup d'émotion, la réflexion qu'elle avait menée pour la réalisation des tableaux.



Une visite du service a permis d'admirer les œuvres du couloir qui mène au secteur adolescent et de celui de l'hôpital de jour pédiatrique.

Ainsi, depuis l'entrée de l'unité, les enfants hospitalisés peuvent embarquer dans l'univers de la croisière avec ses escales et s'imaginer dans les fonds marins.



Les invités se sont ensuite dirigés vers l'espace de vie de la maternité où Pascaline a peint d'énormes dauphins, des tortues de mer et de petits hippocampes.



Devant la réussite de cette première tranche, et en partenariat avec l'Association des Amis de la Maternité et le Club Lions Rochefort Colbert, le Lions Club Rochefort Arsenal va continuer la décoration des unités de maternité et de gynécologie dans les prochains mois.





• Encore plus pour les mamans...

Ce même 4 octobre 2012 se déroulait l'inauguration du nouvel espace de vie de la maternité permettant aux mamans, dans un nouveau mobilier, de bénéficier d'un libre-service pour le petit déjeuner avec une vue directe sur les peintures de Pascaline MITARANGA.



Historiquement, l'espace de vie de la maternité est un lieu de rencontre et d'échange qui permet, notamment, aux mamans hospitalisées dans l'Unité Kangourou de communiquer avec celles qui ont un parcours de soins « traditionnel ».

Depuis le 10 septembre dernier, grâce au partenariat du Centre Hospitalier, du Lions-Club Corderie Royale, de Primaphot, prestataire pour les photos des nouveau-nés et de l'Association « Les Amis de la Maternité » de l'Hôpital de Rochefort, le mobilier de l'espace de vie a été changé et les équipements nécessaires à l'aménagement d'une zone petit-déjeuner ont pu être acquis (meuble, vitrine réfrigérée, contenants pour boissons chaudes...).



L'objectif de cette démarche, à laquelle Laure BRIENNE et Isabelle ROUX, Auxiliaires de puériculture ont activement participé, est de respecter le rythme de vie des mamans et de leur montrer l'importance de s'adapter à celui de leur enfant.

De 8 heures à 9 heures 30, les mamans ont à disposition café, thé, chocolat, lait, jus de fruits, compotes, laitages, pain, biscottes, beurre, confiture, céréales et des croissants le dimanche. Elles peuvent prendre leur petit-déjeuner dans le



nouveau et confortable mobilier de l'espace de vie, accompagnées de leur conjoint qui peut acheter un billet accompagnant, ou l'emporter dans leur chambre. Cependant, il leur est toujours possible d'être servie par l'équipe hôtelière de l'établissement.

Une enquête de satisfaction a été menée depuis l'ouverture de cet espace. Il en ressort que les mamans sont extrêmement satisfaites de ce type de fonctionnement qui leur permet de choisir l'heure de leur petit-déjeuner et de rencontrer d'autres patientes.



Un café a été offert aux invités en remerciement de leur dévouement et de leur générosité.

La veille, les membres de Roch'Actions (entité récemment formée par d'ex-membres du Lions Club Corderie Royale) avaient apporté de nombreux cadeaux pour les petits hospitalisés.





• Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit

Pour la première fois, le Centre Hospitalier de Rochefort participait, le 22 juin 2012, à la 12ème journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe.

L'Agence de la Biomédecine est une agence publique nationale de l'État créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce notamment ses missions dans le domaine du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules. Dans ce cadre, elle :

- gère la liste nationale des malades en attente de greffe et le registre national du refus,
- coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons en France et à l'international,
- garantit que les greffons prélevés sont attribués aux malades en attente de greffe dans le respect des critères médicaux et des principes de justice,
- assure l'évaluation des activités médicales,
- est chargée de développer l'information sur le don, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules.

Le principe du consentement présumé au don d'organes est reconnu en France depuis les années 70 : Toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue d'une greffe si elle n'a pas manifesté d'opposition de son vivant en informant sa famille ou en s'inscrivant au registre national des refus auprès de l'Agence de la Biomédecine.

Cependant, même si le patient a manifesté le souhait de donner ses organes, par une carte de donneur par exemple, ses proches sont consultés à son décès et peuvent s'y opposer. Il est donc essentiel de faire part de sa décision à son entourage.

Hormis un don de son vivant, seuls les prélèvements de cornées, de peau, de valves cardiaques et d'os peuvent être effectués sur un patient décédé. Les autres sont réalisés sur des patients en mort encéphalique mais dont les organes fonctionnent encore. Cela nécessite qu'ils soient hospitalisés dans une unité de réanimation. Le Centre Hospitalier de Rochefort ne bénéficie donc pas d'autorisation de l'Agence Régionale de Santé pour le prélèvement d'organes. Il participe à la gestion des greffes en signalant les donneurs potentiels et en les transférant, via le SAMU, à l'Hôpital de La Rochelle où la ponction est effectuée. La coordination locale y est assurée par le Docteur Olivier LESIEUR, Médecin réanimateur coordinateur, et par trois infirmiers coordinateurs qui se relaient pour une

présence 24 heures sur 24 : Madame Claudine JACOB, Madame Dominique MARTINEZ et Monsieur Marc COROMPT.

Les 1er décembre 2011, 2 février et 16 mai 2012, les membres de cette équipe ont animé des réunions d'information, au sein de l'Hôpital de Rochefort, à destination des cadres et des infirmier(e)s. D'autres sessions, ouvertes à l'ensemble des agents de l'établissement, seront programmées pour la fin de l'année 2012.

Le 22 juin 2012, la Journée nationale dédiée depuis 2000 au don et à la greffe d'organes a évolué et est devenue la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs. Elle est aussi l'occasion de remercier les proches, dont l'intermédiation est nécessaire en cas de don post-mortem.

Des affiches étaient installées dans le hall d'accueil et le guide de l'Agence de la Biomédecine était à disposition des visiteurs, patients et agents du Centre Hospitalier. Des sets de table informant sur le don d'organes étaient placés dans les plateaux du restaurant du personnel et distribués, par le service hôtelier, aux patients de l'établissement.

Grâce au geste de générosité des donneurs, plusieurs milliers de vies sont sauvées chaque année. En 2011, 16.000 personnes étaient inscrites en liste d'attente de greffe, 4.945 patients ont été greffés grâce à 1.572 donneurs décédés de mort encéphalique, 250 malades sont morts faute de greffe.

22 juin c'est la 12^{ème} journée nationale de réflexion sur le don et la greffe

Un donneur décédé de mort encéphalique peut permettre la greffe de 3 patients en moyenne.
Le taux de refus au don d'organes en France est de 32% (Espagne 15%).
Le refus est le plus souvent exprimé par la famille du patient décédé.
Le manque d'information sur la volonté du défunt est l'une des principales causes de refus de la famille.

LE CONSENTEMENT PRESUME
Le principe du consentement présumé au don d'organes est reconnu en France depuis les années soixante-dix. Il signifie que toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue de greffe si elle n'a pas manifesté d'opposition de son vivant.

En 2011:
16.000 personnes étaient inscrites en liste d'attente de greffe
4.945 patients ont été greffés grâce à 1.572 donneurs décédés de mort encéphalique
250 malades sont morts faute de greffe...

VOUS PENSEZ ÊTRE AU POINT SUR LE DON D'ORGANES ?

1- Si je veux donner mes organes la carte de donneur suffit ?
Vrai Faux

2- L'organe le plus greffé est le cœur ?
Vrai Faux

3- La famille des donneurs ne peut contacter les greffés ?
Vrai Faux

4- Dire que l'on est d'accord pour donner ses organes ça signifie que l'on sera forcément prélevé après sa mort ?
Vrai Faux

5- On peut donner des organes de son vivant ?
Vrai Faux

6- Il y a un recueil de donneur idéal : il est jeune en bonne santé et il a une hygiène de vie irréprochable ?
Vrai Faux

• La chaîne télé HOPITAL INFOS

Le 28 avril 2010, une chaîne gratuite, présentant l'établissement, était mise en ligne sur les téléviseurs du Centre Hospitalier. Le prestataire du nouvel hôpital nous permet de bénéficier du même service.

Le 1er août 2012, la chaîne TV interne de l'établissement a été activée sur le canal 30. Elle est diffusée sur les écrans des salles d'attente et accessible aux patients, même s'ils n'ont pas souscrit la prestation télévision.

Un diaporama répertoriant les jours de consultation par spécialité et par praticien y est diffusé ainsi que des informations sur le futur Centre de Gérontologie et l'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort.





Au Centre de G erontologie

• Merci Pierrette

Le 25 avril 2012

Pierrette PINSONNEAU est venue, b n volement, c l brer les anniversaires du mois d'avril. Toute jeune, elle composait et chantait d j , pour son plaisir et celui des autres. En toute simplicit , sans accompagnement ni micro, de sa voix juste et m lodieuse, elle a interpr t  les airs demand s par le public. Toute la salle l'a accompagn e sur des chansons anciennes telles que La Madelon, La java bleue, Rikita, Quand on a que l'amour, La montagne, plus r centes comme Qui saura, La maladie d'amour ou une adaptation du Petit vin blanc intitul e Les filles de chez nous. Certains r sidents connaissaient m me les paroles des Gitans d'Amalia Rodrigues.

Malgr  un temps maussade, ce fut une belle apr s-midi de partage et de chaleur humaine.



• Jeux en plein air

Le 23 mai 2012

Salom , Ka na, Maurine, In s, Sarah, Noah et Thomas,  g s de 6   8 ans sont venus avec Aude, leur animatrice pour partager des jeux de plein air avec les r sidents.

Cela fait maintenant pr s de 3 ans que les enfants de La Fosse aux M ts se d placent une fois par mois au Centre de G erontologie.

Sous l' eil vigilant des r sidents, qui validaient et notaient leurs scores, ils se sont affront s au lancer d'anneaux puis de balles, chamboule tout, croquet, p che   la ligne lors de laquelle ils gagnaient une pochette cadeau.

Le dernier jeu, le rallye eau, demandait adresse et rapidit  : il consistait   prendre de l'eau dans une bassine avec une cuiller et remplir une bouteille au terme d'un parcours   pied.

Comme chaque ann e, ils se sont retrouv s lors d'un pique-nique dans les jardins de La Corderie Royale le 6 juin.

• D'Accord et pas d'Abord

Le 24 mai 2012

Des r sidents du Clos des Fontaines et de La Maline de l'h pital de Marennes, ainsi que leurs animateurs,  taient les invit s de cette journ e. Apr s avoir partag  le d jeuner, ils ont assist    la prestation du groupe vocal et musical « Les Copains d'Accord ». 8 chanteurs et musiciens de cette association de b n voles, cr e e depuis 2006 qui compte 13 membres de 55   82 ans, sont venus animer l'apr s-midi. Ils effectuent une trentaine de concerts par an dans les maisons de retraite, pour des associations caritatives, la f te de la musique et des soir es priv es.

Bernard, Patrice (que nous avons d j  accueilli), Jean-Claude, Louis, Marcel, Jean-Louis, Didier   l'accord on et Jean-Pierre   la guitare ont mis de l'ambiance dans la salle en interpr tant un programme vari  qu'ils ont d but  par leur chanson f tiche « Chantez les hommes ».

« Santiano », « Milisse Mou » et le « Fandango du pays basque » ont notamment remport  beaucoup de succ s et ont  t  accompagn es de tapements de mains. Les r sidents ont fait une ovation au groupe en demandant qu'ils reviennent l'an prochain.





• Rochefort fête l'Hermione

Le 11 juin 2012

En 2011, les résidents des maisons de retraite du Clos des Fontaines et du Centre de Gérontologie ont participé à la décoration de Rochefort Ville en Fête. Ils avaient réalisé 40 panneaux qui avaient été affichés dans les rues.

Cette année, ils ont souhaité s'associer à la Ville pour la préparation des fêtes de l'Hermione. Depuis 5 semaines, ils se réunissent pour réaliser une trentaine de tableaux en rapport avec la marine du 18ème siècle. On y retrouve des goélettes, des fleurs de lys, des roses des vents et des perroquets.

Mesdames DEVILLIERS et LEVEQUE, Monsieur JOLLY ont été présents à chaque séance. Aujourd'hui, ils sont accompagnés de Madame SAGARNA, de Monsieur RICOU et de Monsieur CAILLET. Chacun dessine, peint, colle avec minutie et précision, soutenu par les animatrices des deux établissements : Maryline et Claire.



• Harmonie fanfare

Le 16 juin 2012

En raison d'une météo particulièrement maussade, la venue de l'Harmonie Départementale était incertaine. Bien couverts, les musiciens se sont protégés sous la tonnelle. Certains résidents ont pu sortir, d'autres ont écouté le concert depuis la salle à manger. Créée le 5 avril 1964, au sein de l'Union Départementale des sociétés Musicales et Chorales de La Charente Maritime, elle compte aujourd'hui 32 musiciens qui proviennent de tout le département. Présidée par Jean-Pierre RENAUDEAU et dirigée par Lionel BORNE, l'Harmonie Départementale s'est donnée pour mission la promotion de la musique d'harmonie en milieu rural, de la divulguer en tous lieux par des concerts et des animations scolaires afin de maintenir une culture musicale de proximité.

Une formation continue est assurée aux musiciens de la structure grâce, notamment, à la présence d'un encadrement pédagogique très compétent musicalement.

Du classique à la fantaisie, du typique à la musique de film et au jazz, son programme est particulièrement varié.

• La fête de la musique

Le 21 juin 2012

Comme convenu lors de la fête de Noël du 2ème étage, Franck LORENZO est venu animer la fête de la Musique 2012. Difficile de trouver un meilleur représentant, dont la popularité au Centre de Gérontologie est indéniable que ce soit auprès des résidents ou des agents.

Son talent et ses interprétations ont enthousiasmé le public de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, de l'unité de Soins de Longue Durée et de l'Accueil de Jour. La proximité des résidents, l'humour, la sensibilité, le côté charmeur (en dédiant une chanson à toutes les femmes présentes) de celui qui a été ambulancier au SMUR de l'établissement jusqu'en 2000, ont conquis les résidents.

Nul doute qu'une prochaine prestation est très attendue mais il faudra patienter car, après une tournée d'été, Franck LORENZO embarque sur des paquebots de la compagnie COSTA où il se produira lors de plusieurs concerts.





La reconstruction du Centre de G erontologie

• L'avancement du projet

Le chantier se d eroule conform ement au planning ajust . La r ception du b timent est pr vue fin janvier 2013.

A fin octobre, les peintures et la pose des rev tements de sols sont achev s. Les travaux destin s   accueillir l'a ror frig rant du syst me de g othermie sont en cours. Les premiers essais avec les sondes g othermiques et la pompe   chaleur devraient se d rouler en tout d but d'ann e 2013. Par ailleurs, une r flexion est engag e entre l'architecte et les personnels du Centre de G erontologie pour l'am nagement des espaces ext rieurs (parvis, parking et promenades pour les r sidents).



Les visites du chantier ont d but  le 15 juin 2012. Accompagn es de M lanie RENAULT, Cadre de sant  des Soins de Suite, 5 agents du Centre de G erontologie ont d couvert les futurs locaux.





La Vie des Associations

• L'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort

La 7ème édition de la course de la Générosité, comptant pour le Challenge du Pays Rochefortais, s'est déroulée le Dimanche 10 juin 2012 à Soubise.

Il convient de saluer les 300 coureurs et marcheurs qui, malgré une pluie battante et continue, ont pris part à la course de la Générosité en ce dimanche. Les compagnons à quatre pattes qui avaient aussi relevé le défi ou encouragé leurs maîtres ont été mis à l'honneur en montant sur le podium pour la remise des prix.

Le départ a été donné à 10 heures et il n'aura fallu que 33 minutes à Mounir MAROUFI de l'Athlétisme Marennes Presqu'île d'Arvert pour emporter les 10 kms suivi, à 12 et 30 secondes de Jean-Marie DEGUITRE et Stéphane CAYLA (Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré). Jérôme REGRET du Club Athlétique de Saint Agnant triomphe sur le 5 kms en 17 minutes et 20 secondes.

Comme tous les ans, les bénéfices de la manifestation ont été reversés, par l'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort, au foyer « Les Tournesols » qui accueille 54 adultes

handicapés, âgés de 20 à 60 ans, des deux sexes, orientés par la C.O.T.O.RE.P de la Charente-Maritime en Foyer Occupationnel de Jour et d'Hébergement.

Un chèque d'environ 4 000 € sera, cette année, remis à Monsieur GIRARD, Directeur du foyer, qui offrait un apéritif aux participants à l'issue de la course et de la remise des lots.



Autre épreuve du Challenge du Pays Rochefortais, la 22ème édition des 10 km de Breuil-Magné s'est déroulée le Dimanche 16 Septembre 2012.

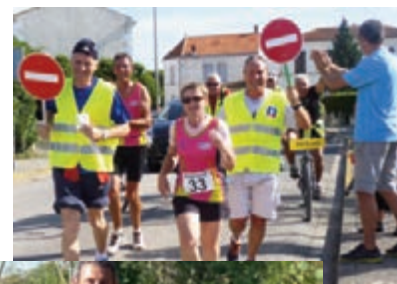
La 22ème édition des 10 km du Centre Hospitalier s'est déroulée le dimanche 16 septembre à Breuil Magné. Cette manifestation sportive a été une réussite avec 223 participants au départ, chiffre en augmentation par rapport à l'année 2011.

Julien COTTIN, licencié à l'US Aigrefeuille, gérant du magasin de running Runever situé à La Rochelle et partenaire de notre épreuve s'est imposé pour la seconde année consécutive dans le temps de 32mn55. Chez les féminines, Murielle BOUARD de La Rochelle est montée sur la plus haute marche du podium en 40mn52 (38ème au classement scratch).

Une douzaine d'adhérent(e)s de l'ASCHR ont participé à la course. Stéphane REGRENIL termine le premier homme à la 16ème position en 37mn58 et Jennifer GERVOT, première femme à la 160ème position en 51mn38. Christiane BAUD monte sur la deuxième marche du podium dans la catégorie V3.

Les spectateurs ont assisté à un élan de solidarité pour accompagner et encourager la fin de course de Lydie BRAUDEAU.

A l'issue de l'épreuve, les membres de l'ASCHR, bénévoles dans l'organisation et ceux ayant couru les 10km ont terminé cette journée sportive, dans la bonne humeur, autour d'un repas barbecue.



Le rendez-vous est pris pour la 23ème édition le 15 septembre 2013.



Article de Jacques Becker, Responsable de l'organisation
Crédit photos : www.courirencharentemaritime.fr





• L'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort (ARUCH)



Depuis les années 1990, en France, de nombreux textes législatifs réglementaires ou jurisprudentiels, ont affirmé ou réaffirmé l'obligation faite aux services de santé, d'une manière générale, d'informer les patients. Cette question a acquis une importance centrale dans toutes les démocraties modernes notamment le recours à de nouveaux modes de communication tels que Internet. Cependant, les plaintes et doléances des usagers ont encore souvent trait à ce point.

Le droit à l'information est un enjeu considérable tant pour les malades que pour les professionnels de santé notamment lors du processus de soins. La transparence concernant l'organisation de la prise en charge et ses résultats demeure une problématique mais est essentielle (cf le succès médiatiques des palmarès hospitaliers et les controverses dont ils font l'objet). Les textes de loi (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) renforcent la représentation des usagers face à ces évolutions.

C'est dans ce contexte que l'ARUCH représente les usagers des établissements de santé au sein du Pays Rochefortais, les informe et assure les relations avec les différentes institutions dans le cadre des mandats attribués (loi du 4 mars 2002) dans les instances du Centre Hospitalier de Rochefort et au niveau régional.

Adhérente au Collectif Inter Associatif sur la Santé (CISS) en région Poitou-Charentes (CISSPC), l'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort participe à l'organisation de stage de formation, en coordination avec le CISS Paris et le CISSPC. Depuis 2012, un membre de l'ARUCH, formateur agréé par le CISS, anime des sessions dans la région, en lien avec la responsable de formation du CISS Paris et en co-animation avec des juristes. Elles s'adressent à l'ensemble des Représentants des Usagers des associations de malades, familles, consommateurs... et ciblent les thématiques suivantes :

- Qu'est ce qu'être Représentant des Usagers ?
- A quoi sert la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) ?
- La CRUQPC et la Qualité : l'enseignement et les enjeux institutionnels de la gestion des plaintes et réclamations, la médiation,
 - La maison des usagers,
 - La maltraitance et la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre,
 - Le Représentant des Usagers dans le secteur médico-social et sans le secteur sanitaire,
 - L'éducation thérapeutique du patient.

L'objectif de ces formations est d'aider les Représentants des Usagers à s'approprier les connaissances essentielles, les dispositions légales et l'état de la jurisprudence, les éclairer sur des sujets tels que l'information en santé, le consentement

éclairé (contenu, droit, obligation, limites) pour qu'ils soient en mesure d'analyser les champs d'application de l'obligation d'information du patient, répondre aux questions spécifiques qu'il pose et apprécier objectivement les pratiques au sein des Etablissements de Santé.



Le premier module, « Représentant des Usagers, l'essentiel », a été dispensé en mars 2012 au Centre Hospitalier de Rochefort et a réuni 27 participants. Il permet d'appréhender la notion de Représentant des Usagers, son rôle, son positionnement dans les différentes instances locales, régionales voire nationales, d'acquérir une méthode de travail et connaître les 12 points clés de cette représentation.

Le second module « Défendre les droits des usagers » s'est déroulé le 18 octobre 2012 dans les locaux de l'établissement. Il était co-animé par un avocat juriste du CISS national. Son objectif est de permettre au Représentant des Usagers d'analyser et comprendre les situations, les rattacher à un droit, un texte, une loi, une information y afférant, résoudre le problème individuel et l'intégrer à une démarche collective de Qualité et Gestion des Risques. Pour exemple : le droit au respect du secret médical, aux soins palliatifs et à un accompagnement adapté, au consentement libre et éclairé, au respect de la vie privée...

Le troisième module « Représenter les Usagers en CRUQPC », qui aura lieu le 29 novembre 2012, met l'accent sur sa composition, son rôle, son fonctionnement, son champ d'action, les principes du recueil et du traitement des plaintes et réclamations, la veille à une bonne information du patient, l'exploitation des événements indésirables graves et la participation à la certification des Etablissements de Santé.

Article rédigé par les membres de l'ARUCH



Portraits



Dominique COLOMBIER

Dominique COLOMBIER, comment êtes-vous devenue Aumônier protestant ?

« A cette question, il y a probablement autant de réponses que d'aumôniers en activité, tant le fait d'exercer cette responsabilité rejoint en profondeur le parcours d'existence de celui ou celle qui en est investi. Le mien s'enracine dans un terreau parental marqué par la diversité religieuse et culturelle. J'y ai tracé mon propre sillon, habitée par une quête spirituelle qui m'a amenée sur d'autres rives, au gré des rencontres. A distance du catholicisme provençal maternel et du judaïsme nord-africain paternel, sans renier pour autant ce double héritage, j'ai découvert à l'adolescence le protestantisme, son histoire, ses fondamentaux. Je suis actuellement pasteur de l'Eglise Réformée de France (ERF). Ce cheminement personnel, s'il n'est pas directement lié à mon ministère d'aumônier, n'est pas pour autant étranger à la conception que j'en ai, dont l'assise repose sur l'ouverture à l'autre, l'accueil des différences, le respect des

cheminements singuliers, l'écoute bienveillante. De telles dispositions ont probablement aussi été étayées par mon premier métier : mère au foyer auprès d'une fratrie de quatre. Un parcours universitaire entrepris sur le tard, après quelques années comme rédactrice du mensuel protestant réformé de la région ouest, m'a permis par la suite de creuser des domaines aussi divers que la théologie, la philosophie, l'histoire des religions, l'éthique, la psycho-anthropologie et quelques autres – toutes choses non dépourvues d'intérêt pour qui cherche à approcher la réalité humaine, en reconnaît la complexité, la fragilité et la beauté, que submerge parfois, au gré des événements (la maladie par exemple), la détresse existentielle. Réceptive à cette dernière, le projet d'un ministère d'aumônier en milieu hospitalier s'est précisé en chemin. Au cours de ma dernière année d'étude, un stage tout d'abord au sein de l'aumônerie protestante hospitalière de Montpellier, puis à La Rochelle, m'a confortée dans cette direction. L'ERF m'a alors proposé le poste d'aumônier au Centre Hospitalier de La Rochelle, une responsabilité que j'ai acceptée avec reconnaissance, étendue un an plus tard, à l'été 2011, à l'hôpital de Rochefort ».



Thérèse MOUSSET

Et vous, Thérèse MOUSSET, quel parcours vous a amené à l'Aumônerie catholique ?

« Je suis devenue aumônier, tout simplement parce qu'on me l'a demandé. En effet, je ne me suis pas levée un matin en me disant, je vais choisir le métier d'aumônier. Jamais je n'aurai imaginé être là où je suis aujourd'hui par ma simple décision et pourtant j'y suis et fort bien. J'ai grandi dans une famille catholique et mes parents ont transmis la charité, la solidarité comme élément fondateur de la vie ensemble. C'est ainsi que je suis devenue infirmière. Après quatre années d'exercice à Bordeaux, je suis partie comme volontaire à Saint Louis du Sénégal où j'étais en poste à la région médicale. J'habitais dans le quartier des pêcheurs et j'ai dû apprendre la langue locale. Cela a changé ma vie. Mon activité ne ressemblait pas à ce que j'avais appris, et ainsi je découvrais plusieurs facettes du métier d'infirmière dans le développement, l'école, l'encadrement et la communication.

Partie célibataire, je suis revenue en France, mariée et avec trois enfants. Mais le principal apprentissage de ce séjour c'est bien la découverte des différences culturelles : me détacher de mes conceptions et de ma culture, pour accueillir celles de « L'Autre » totalement différent de moi, au fond toujours un peu mystérieux. Ainsi j'étais interrogée par les croyances des autres peuples et cela a réveillé mes propres questions. Après ces 18 années africaines, je n'imaginai pas non plus revenir dans un service de soins hospitalier en Charente-Maritime. Quand ce projet a commencé à se profiler, pour ne pas être trop « décalée » par rapport au système de santé français, je me suis inscrite en licence de sciences sanitaires et sociales avec le CNED et l'université de Nancy qui a structuré les acquis de mon expérience africaine. Pendant toutes ces années, la plus utile de toutes les attitudes a été celle d'être une perpétuelle apprentie, principale qualité de l'aumônier qui me semble être « petit » et « pauvre » devant celui que l'on rencontre, que l'on écoute, qui cherche à donner du sens à son existence. Aujourd'hui, je partage cette mission avec mon métier d'infirmière au sein du Pôle médico-chirurgical des Maladies de l'appareil digestif du Centre Hospitalier de Rochefort ».

Dominique et Thérèse, quelles sont vos missions ? « La présence d'une aumônerie au sein de l'espace public qu'est l'hôpital résulte de la séparation des Eglises et de l'Etat. Depuis 1905, lois, décrets et circulaires stipulent unanimement que « les patients doivent pouvoir suivre les préceptes de leur religion, avoir accès au service du culte auquel ils appartiennent, recevoir un ministre lorsqu'ils en font la demande. » Ce cadre juridique est rappelé dans la Charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la fonction publique hospitalière qui a vu le jour l'automne dernier et qui répond notamment au besoin d'harmoniser la pratique des aumôniers dans le respect de leurs cultes respectifs, des droits des patients et des valeurs de la République. Elle a été cosignée par les aumôniers nationaux des cultes catholique, protestant, musulman et juif, la Fédération Hospitalière de France (FHF), le Collectif Inter-associatif Sur la Santé (CISS) et le Bureau Central des Cultes du Ministère de l'Intérieur. Avec l'émergence des soins palliatifs, le rôle des aumôniers a été précisé. Nous reconnaissons ainsi, en tout homme, sa dimension spirituelle, indépendamment d'une appartenance religieuse ou confessionnelle. Sans faire abstraction de leurs traditions respectives, nous travaillons en partenariat, cherchant à être un

cœur qui écoute toute personne rencontrée, croyante ou non, visitant les personnes seules et isolées, à l'hôpital comme au Centre de Gérontologie, attentives aux questions d'ordre existentiel référées au sens de la vie. La collaboration avec les soignants nous est précieuse. Ce sont eux qui, souvent, nous signalent les personnes en souffrance (solitude, psychiatrie, démence, maladie, fin de vie). Par notre présence, nous voulons faire sentir à chacun cette parole : Tu n'es pas seul(e), ce que tu es et ce que tu dis a du prix. Il est aussi possible de nous rencontrer dans le bureau commun qui nous a été attribué. On y accède en traversant la «salle œcuménique», au rez-de-chaussée. Cette salle n'est pas une chapelle mais un lieu de silence ouvert à tous. Quelles que soient ses convictions, chacun peut venir pour s'y recueillir, prier, déposer le poids de sa souffrance, réfléchir, reprendre souffle. Une équipe de six bénévoles visite les résidents presque chaque semaine et ainsi aident l'aumônier catholique qui exerce son ministère à mi-temps. L'aumônier protestant est présent le mardi après-midi. Quand nous sommes absentes, une permanence téléphonique est assurée et consultée quotidiennement. N'hésitez pas à y déposer vos messages ! »



• La prestation logistique de l'Hôpital de Rochefort évolue

Rattachée au Pôle Ressources Matérielles et Logistique, dont Bruno PICHON est le coordonnateur, l'équipe Logistique de 30 agents de l'Hôpital de Rochefort est placée sous la responsabilité de Sandrine KLEIN, Ingénieure Logistique qui exerce les mêmes fonctions au Centre Hospitalier de La Rochelle avec une équipe de 26 agents. L'encadrement de proximité est assuré par Sébastien DRABIK, Responsable Magasin, assisté de Nadine BORDE, Philippe JEAN et Yannick CHANSIGAUD.

Depuis un peu plus d'un an, l'équipe Logistique réalise une prestation logistique globale, complètement intégrée dans les services, permettant ainsi aux soignants de se recentrer sur leur cœur de métier. Parmi les changements organisationnels déployés, voici plusieurs des tâches supplémentaires assurées dans les différentes missions qui lui incombent.



• Entretien du linge des résidents

Les lingères étiquètent le linge des résidents lors de leur entrée à l'EHPAD.

Les prestations de couture et de repassage sont assurées par la nouvelle équipe.

• Distribution des tenues du personnel

Sur les deux sites de l'établissement, les vêtements sont stockés dans un local central approvisionné 2 fois par jour par des coursiers.



• Approvisionnement des services en consommables

Les fréquences d'approvisionnement ont été ajustées.

Les familles de produits distribués ont intégré les consommables de matériels biomédicaux et techniques.

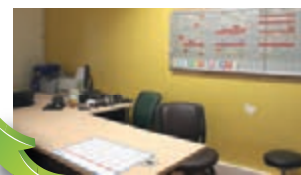


• Livraison 7 jours sur 7 de l'ensemble des flux

Une régulation des transports avec un numéro d'appel unique a été mis en place.

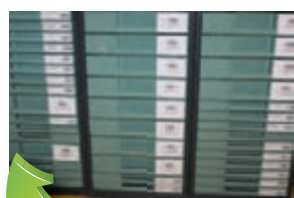
La livraison des médicaments urgents et des chimiothérapies est assurée.

Une traçabilité est effective pour l'ensemble des livraisons. Les coursiers assurent le rangement du matériel livré dans les réserves (lingerie, salle de soins et local ménage).



• Papeterie - Reprographie

Des dotations de papeterie ont été mises en place dans les salles de soins et les secrétariats médicaux. Les espaces photocopies sont approvisionnés en papier A4.



• Distribution des chariots repas

Le nettoyage quotidien des chariots repas est effectué par les coursiers.



Une équipe au service du patient !!!

Chaque trimestre, l'équipe Logistique se réunit pour réaliser un bilan sur le travail accompli et pour débattre des perspectives d'amélioration envisagées.



Les projets en cours :

- Etude de l'extension de la prestation au nouveau Centre de Gérontologie,
- Approvisionnement du Centre Hospitalier de Marennes,
- Partage d'expérience avec l'équipe Logistique du Centre Hospitalier de La Rochelle autour de la mise en place de leur nouvelle organisation.

Article de Sandrine KLEIN



Bienvenue au Centre Hospitalier de Rochefort



Alexandre MASSEI
Ingénieur Biomédical



Dr Laurent DENEUX
Laboratoire



Dr Audrey GUESDON
Gynécologie -
Obstétrique



Services Techniques
Guillaume
CHAILLOU
(Maître Ouvrier)



**Pool secrétariat
médical**
Anne **MOINE**
(Adjoint administratif)



**Service Mortuaire -
Brancardage**
Sindy **MORIN**
(ASH)



Equipe Mobile de Soins
Yolène **GAILLARDON**, Fabien **FOURNIER** (IDE),
Olivier **ROUX** (AS)



EHPAD
Audrey **PANIER**, Manuela **MARTIN** (AS)



Urgences - UHTCD
Magali **MATHE**
(IDE)

Equipe Centrale Bionettoyage

Ghislaine **AUDOUIN**, Dominique **BOUTANT**,
Soline **PAVAILLON**, Jean-Philippe **ANASTASY**,
Charlotte **JHAMMET** (CAE)



Ont également rejoint l'établissement

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes (EHPAD)

Christelle **EPAGNOUX** (AS)

Imagerie

Docteur Vincent **LANCHON**, Dorine **ROUX** (Adjoint administratif)

Equipe Mobile de Soins

Gaëlle **MATEOS**, Camille **MORANT**, Aurélie **SENECHAUD** (IDE), Isabelle **RAMOS BON** (AS), Claire **RETAIL** (Auxiliaire de Puériculture)

L'actualité des Représentants du Personnel

• FLASH INFOS CFTC

Heures supplémentaires : Ce qui a changé au 1er septembre
Fini les allègements de cotisations sociales sur les heures supplémentaires et complémentaires. Fini l'avantage fiscal consenti aux salariés sur ces heures travaillées au-delà de la durée légale.

Ce qui est déjà acté, c'est qu'à compter du 1er septembre, les salariés ne seront plus exonérés de cotisations sociales sur les heures supplémentaires qu'ils effectuent, et ce quelle que soit la taille de leur entreprise.

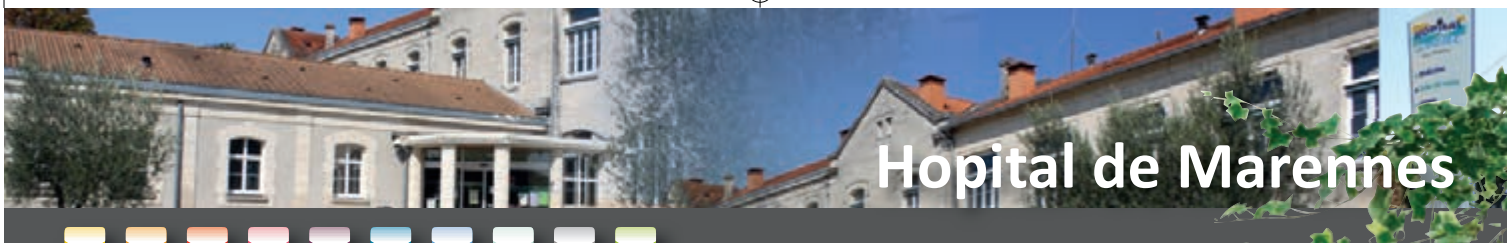
Sont aussi concernées les heures complémentaires effectuées par les salariés à temps partiel et les jours travaillés au-delà de 218 jours par an pour les "forfaits jours".

Les salariés perdront également l'avantage fiscal lié à l'ancien dispositif, puisque les heures supplémentaires et complémentaires effectuées depuis le 1er août ne seront plus exonérées de l'impôt sur le revenu.

Ce qui aura, en définitive, peu d'incidence sur les petits salaires, les salariés concernés qui ne paient pas ou peu d'impôts. Mais pour certaines catégories de salariés ou dans des secteurs très friands d'heures sup, la mesure pourrait faire perdre 300 euros par an et par personne en moyenne.

Article rédigé par l'organisation syndicale





Hopital de Marennes



Edito

Les vacances sont déjà un souvenir lointain pour beaucoup d'entre nous et la rentrée apporte son lot de nouveauté :




- L'hôpital de Marennes accueille Mme Boisson, médecin coordonnateur, en remplacement du Dr Colombo, parti à la retraite,
- Le projet architectural a été finalisé pendant l'été et le dossier de consultation des entreprises a été élaboré. Cependant, les demandes de financement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations n'ayant pas abouti, la consultation des entreprises est suspendue. En attendant de pouvoir lancer la consultation, nous vous proposons de découvrir ce projet dans les pages qui suivent, projet qui permettra de répondre au besoin actuel et futur d'hébergement du bassin de population,
- La perspective du déploiement au niveau régional des Géront'Olympiades, initiées en 2008 par l'établissement et dont le rayonnement est aujourd'hui départemental grâce au partenariat avec l'ASEPT des Charentes, association de la MSA.

L'été, au cours duquel le court épisode caniculaire a été sans conséquence, a également été l'occasion de quelques sorties et festivités au sein de la maison de retraite avec notamment la kermesse. Cette journée est très appréciée des résidents et je tiens à remercier l'implication de l'association EQUINOXE, de son Président, M. Lechelle, et des bénévoles qui organisent chaque année cette manifestation, moment de plaisir et de partage.

Karine SENS, Directeur de Site



Sommaire

-  Dr Colette BOISSON,
Médecin coordonnateur19
-  Le Dossier : Le futur Centre Hospitalier
de Marennes20
-  Les Géront'olympiades 201223

• Docteur Colette BOISSON, Médecin coordonnateur

Le **Docteur Colette BOISSON** est originaire de Vincennes. Elle a suivi ses études de médecine générale à l'Hôpital Saint Antoine de Paris. Après 3 ans d'exercice de cette discipline, au sein de cabinets libéraux sur l'île de la Réunion, elle a rejoint La Ferté Milon, dans l'Aisne, dans le milieu semi-rural. Le 2 janvier 1993, elle revient vers l'hôpital public et rejoint le Centre Hospitalier de Saint Jean d'Angély. Après avoir obtenu sa Capacité de Gériatrie à Bordeaux et son concours de Praticien Hospitalier, elle participe, en 1997, à la création du service de Soins de Suite et d'Unité de Soins de Longue Durée au sein de l'Hôpital psychiatrique de Saint Dizier en Haute Marne. Elle revient ensuite dans la région, en médecine polyvalente gériatrique à Parthenay jusqu'en 2003 puis en Court Séjour Gériatrique à Niort. En 2008, elle entre au Centre Hospitalier de Saintes dans l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs. Depuis le 3 septembre 2012, le Docteur Colette BOISSON exerce les fonctions de Médecin Coordonnateur pour les unités de Soins de Suite et d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) au sein du Centre Hospitalier de Marennes, en remplacement du Docteur Patrice COLOMBO qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Pourquoi l'Hôpital de Marennes ? « Mon parcours professionnel de médecine générale et gériatrique (court séjour, soins de suite et unité de soins de longue durée) se complète ici par la fonction de médecin coordonnateur. De plus, cela me rapproche de mon domicile alors que je me déplaçais sur le territoire de santé du sud du département ».

En qualité de médecin coordonnateur, quelles sont vos missions ?

« Elles ont multiples. En ce qui concerne les Soins de Suite, je suis en charge d'élaborer la mise en œuvre du Projet Médical avec l'équipe soignante, de coordonner les entrées programmées grâce au logiciel Trajectoire, de former les personnels, de participer à la mise en place du dossier de soins informatisé, d'être acteur de la démarche Qualité.

Au sein de l'EHPAD, je dois élaborer le Projet Général de Soins qui sera inscrit dans le Projet d'Etablissement. Je donne un avis sur l'admission des personnes à accueillir en veillant, notamment, à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution. Nos Evaluations de Pratiques Professionnelles étant communes, je collabore à la mise en œuvre du réseau gériatrique avec le Centre Hospitalier de Saint Pierre d'Oléron.

Je participe également aux instances et à différents comités de la Communauté Hospitalière de Territoire Atlantique 17, tels que le Comité de Lutte contre la Douleur et le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition ».

Avez-vous des objectifs particuliers ? « Cela ne fait que quelques semaines que je suis dans l'établissement. Je termine un état des lieux avec l'intention de partager mes expériences de gériatrie et des soins palliatifs avec mes confrères, toujours dans un objectif d'amélioration de la prise en charge de la personne âgée. Je compte également participer activement à la préparation de la visite de certification qui aura lieu en 2013 ».



Le Dossier

• Le futur Centre Hospitalier de Marennes

Après le Centre Hospitalier et le Centre de Gérontologie de Rochefort, l'Hôpital de Marennes entrera en travaux à la fin de l'année 2012 pour une durée de près de 5 ans.

Le Centre Hospitalier de Marennes compte actuellement 219 lits répartis comme suit :

- 185 lits d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) dont 2 lits temporaires en EHPAD classique, 23 lits d'hébergement définitif et 1 lit d'hébergement temporaire dans l'unité Alzheimer,
- 3 places d'accueil de jour Alzheimer,
- 12 places au sein du PASA (Pôle d'Activités et des Soins Adaptés),
- 21 lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) sur les 24 autorisés,
- 1 place d'Hôpital de Jour gériatrique.

soit 65 chambres individuelles et 60 chambres à 2 lits avec, dans certains services, des sanitaires partagés.

Le but du projet est d'offrir aux personnes âgées un lieu d'hébergement de qualité, adapté aux différents types de prise en charge et à leur dépendance croissante, de construire un bâtiment correspondant aux normes actuelles de sécurité en tenant compte des critères de développement durable et de proposer un bâtiment « Lieu de vie et de soins », confortable, adapté aux personnes âgées dépendantes et, de fait, aux personnes à mobilité réduite.

En termes de qualité environnementale, les objectifs sont :

- L'insertion harmonieuse de l'établissement avec son environnement architectural et paysager,
- L'optimisation des coûts d'exploitation et de consommation énergétique,
- La qualité des ambiances acoustiques et lumineuses, de l'eau et de l'air,
- Le confort olfactif, climatique et hygrométrique,
- Les exigences d'un chantier à faible nuisance (déchets, bruit et pollution).

Pour la réalisation de ce projet, un concours de Maîtrise d'œuvre a été lancé en juillet 2010. Trois candidats ont été admis à concourir par le jury du 29 septembre 2010. Les Commissions techniques et d'analyse du projet se sont réunies en décembre et janvier 2011. Elles ont remis leurs rapports au jury qui, le 31 janvier 2011, ont choisi le lauréat.

C'est à Messieurs Thierry CAUTY et Jacques LAPARRA de l'agence d'architecture CAUTY et LAPARRA de Bordeaux que la réalisation du futur Centre Hospitalier de Marennes a été confiée. Cette société, créée il y a une dizaine d'années, possède deux autres sites à Bergerac





et Villeneuve sur Lot. Elle conçoit des bâtiments dans les domaines de la santé (EHPAD de Périgueux), de l'enseignement (Lycée Bertran de Born de Périgueux), de l'équipement et du tertiaire (Espace Pôle Emploi de Villeneuve sur Lot, Commissariat de Bergerac) et du logement individuel ou collectif.

La société bordelaise SECA SANTE, en la personne de Monsieur Laurent ESPIED, assure l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Les orientations architecturales sont le fruit d'une réflexion basée sur plusieurs critères : la fonctionnalité des équipements, la répartition des fonctions sur les parcelles, l'orientation des espaces et de leurs prolongements extérieurs, le choix des matériaux suivant les critères esthétiques, techniques et environnementaux.

L'architecture proposée met en scène des volumes aux teintes variées qui s'articulent le long de circulations, véritables venelles d'un hameau. De larges patios et des jardins thématiques accompagnés de terrasses se glissent dans la géométrie du bâti. Les ailes d'hébergement s'écartent les unes des autres, libérant ainsi des pleins et des vides qui s'ouvrent sur le paysage. Les vis-à-vis gênants sont limités, les perspectives renforcées, les vues sur les jardins privilégiées.

Les toitures à pente traditionnelle abritent des locaux techniques, facilement accessibles et permettant de masquer l'ensemble des éléments techniques situés sur les toits. Les façades blanches sont rehaussées par des tons chaleureux Ocre rouge et Ocre jaune.

L'orientation des bâtiments est optimale et répond à une conception bioclimatique : Les espaces de vie tournés vers la lumière permettent un apport solaire passif en hiver. Pour l'été, des protections solaires sont prévues.



L'intérieur

La référence aux typologies locales, l'emploi des matériaux, le choix des couleurs et la disposition des volumétries permettront de dégager une image accueillante à échelle humaine tout en ménageant la compacité des espaces et une bonne fonctionnalité.



Vue de l'entrée

Le voile acier, soutenu par des mâts, de l'entrée de l'établissement est un signe fort marquant l'espace communautaire depuis l'extérieur.

Le parvis est aménagé sur le thème du port avec béton désactivé et potelets en forme de bites d'amarrage. Des files structurantes en pavage le liaisonnent avec l'espace de la salle des fêtes.

L'espace Salle des Fêtes est le point central d'une zone structurée menant du parvis d'accueil de l'EHPAD aux terrasses de la Place du Village.

Depuis la Salle des Fêtes, les résidents peuvent contempler un grand décor en panneaux ajourés avec un trompe l'œil peint, représentant une sortie de port avec un bateau, une digue et un phare, et une devanture en sable, galets, ancre de bateau, plantes de bord de mer...





Place du village

Les agents de l'établissement, qui l'ont souhaité, ont été associés à la mise au point du Programme Technique Détaillé. Deux groupes de travail ont été constitués afin de déterminer la nature des revêtements des sols et des murs ainsi que les équipements sanitaires les plus adaptés. Ils ont également réfléchi à la destination et au dimensionnement de locaux.

L'Avant Projet Détaillé (APD) a été finalisé et le Projet (PRO) a été présenté par la Maîtrise d'œuvre le 6 juin 2012.

Le permis de construire a été déposé le 2 décembre 2011 et a été approuvé le 19 juin 2012.

L'appel d'offres pour le marché de travaux sera lancé en fin d'année 2012.

Le début du chantier est prévu au printemps 2013.

La place du Village est le point singulier entre la Rue Galerie et les venelles de l'EHPAD de 120 lits. On y trouve le salon de coiffure, le pédicure, l'esthéticienne, la salle d'activités, le bureau de l'animateur et le lieu de culte. L'espace s'articule sur une fontaine centrale, s'ouvre sur de larges terrasses et des jardins.

La Rue Galerie, colonne centrale du projet, organise la structure. Elle baigne de lumière naturelle et accueille de manière chaleureuse et conviviale les nouveaux arrivants. Des espaces de rencontre et petits salons sont proposés le long de cette galerie. Elle constitue un lieu agréable d'où émane un climat familial et intime.

L'entreprise qui réalisera les espaces verts aura en charge l'aménagement de tous les jardins et patios ainsi que la végétalisation des parkings. Un thème, en relation avec la mer, a été retenu pour chacun d'eux : la pêcherie, la pêche, le canal, le littoral, la plage sauvage...

L'EHPAD de 120 lits, le parking du personnel et l'extension de l'unité Alzheimer seront construits sur des terrains, propriété de l'Hôpital, qui sont actuellement non bâtis.

Quelques chiffres sur le futur établissement :

SDO (Surface Dans Œuvre) : 12.723 m²

SHON (Surface Hors Œuvre Nette) : 11.600 m²

Capacité : 212 lits d'EHPAD et 30 lits de SSR avec possibilité d'extension à 35 lits

247 chambres individuelles, dont 5 chambres communicantes, avec salle de bains privative aux normes d'accessibilité équipées d'une douche italienne, d'une vasque et d'un WC

Chambres d'EHPAD de 22,08 m² avec un accès sur l'extérieur



Rue Galerie



• Les Géront'olympiades 2012

Remarquable initiative de l'Hôpital de Marenes qui a organisé les premières Géront'olympiades le 30 septembre 2008. Depuis, le concept a connu un essor considérable : le nombre de maisons de retraite y participant a plus que quintuplé.

En organisant les premières Géront'olympiades, à l'occasion de la journée mondiale du cœur, le Centre Hospitalier de Marenes avait comme objectif de créer un temps convivial entre les résidents de différentes maisons de retraite et de proposer des activités physiques en rapport avec les capacités des personnes âgées à travers 7 jeux (chamboule tout, lancer de ballon, parcours de marche, tir au but, croquet, bowling et jeu de palet). Une démarche complémentaire a été ajoutée en 2009 autour du concept « santé et activité physique » à travers un quizz proposé aux résidents.

Chaque année, la maison de retraite qui remporte le trophée le remet en jeu l'année suivante et co-organise la manifestation. C'est ainsi qu'en 2009, la résidence « Les Mimosas » de La Tremblade a reçu les équipes à la résidence AZUREVA de Ronces les Bains, avec le soutien de l'Hôpital de Marenes pour l'organisation. Le thème retenu était « Alimentation chez les personnes âgées ». En 2010, sur le thème « Alimentation et fragilité osseuse », les équipes se sont retrouvées à Nieulle sur Seudre, invitées par la Coralline du Gua. Les 2 premières équipes ayant déjà organisé une édition, La Beausse du Gua emportait le trophée.

En 2011, les Géront'olympiades prennent un nouvel essor et se développent sur le territoire de la Charente Maritime. Avec le soutien du Conseil Général et de la ville, l'Hôpital de Marenes a bénéficié de l'aide de membres et bénévoles de l'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires (ASEPT) des Charentes et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Elle a permis de co-organiser cette manifestation à Marenes et, pour la première fois, à Saint Denis du Pin avec l'EHPAD des Jardins de Loulay.



De 10 établissements participants en 2008, 12 en 2009, 14 en 2010, ce sont, en 2011, 24 maisons de retraite soit 120 résidents et de nombreux accompagnateurs qui ont pris part à ces journées, 14 équipes à Marenes et 10 à Saint Denis du Pin.

Pour cette édition 2012, la manifestation atteint un niveau départemental. Ce sont, au total 55 maisons de retraite qui ont participé aux Géront'olympiades 2012 soit près de 400 résidents et de très nombreux accompagnateurs. Ces journées de rencontre sont toujours très appréciées et chacun n'hésite pas à se surpasser pour emporter la victoire.

Le 22 mai, 14 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du secteur Saintes – Saint Jean d'Angély se sont affrontées au foyer rural de Pont l'Abbé d'Arnoult. L'EHPAD Aquitania de Saintes remporte la coupe d'Or suivi des Tilleuls de Trizay et de La Providence de Saintes.

Le 14 juin, 15 EHPAD du nord de Rochefort et de la Rochelle Océan soit plus de 200 personnes, dont le Centre de Gérontologie, se sont retrouvés dans la salle du Polygone à Rochefort. L'EHPAD Pierre Curie de Rochefort, vainqueur l'an dernier à Marenes, co-organisait la manifestation. Le thème du questionnaire était « Bien Bouger Mieux Manger ».

Les couleurs du Centre de Gérontologie, qui s'est classé 7ème, étaient défendues par Madame NAUD, Monsieur MACQUIN, Monsieur POCHET, Madame DEVILLIERS et Monsieur JOLLY qui n'ont pas ménagé leurs efforts lors des différentes épreuves.





Monsieur Jean-Louis TRAQUET, Responsable de l'agence MSA de Marennes et Monsieur Arnaud SIMON, responsable ASEPT des Charentes ont procédé à l'enregistrement des scores. Le classement a été annoncé par Chantal THOUVENANT du CCAS et du CLIC du Pays Rochefortais qui a commenté toute cette journée.

Madame Sandra DERAY, Directrice de l'EHPAD Pierre Curie de Rochefort qui emporte cette année la coupe d'argent, Monsieur Georges QUEFFELEC, président de la conférence de territoire de l'Agence Régionale de Santé Poitou Charentes, Monsieur Didier ENCOIGNARD, Responsable de la coordination du CLIC du Pays Rochefortais, Madame Michelle THOUARD, Conseillère municipale de Rochefort déléguée au logement et aux personnes âgées, Madame Jacqueline COUDERT, Présidente des Aînés Ruraux – Fédération Départementale de Charente Maritime, Monsieur Jean-Claude DUBOIS, Délégué MSA, Président d'échelon local et membre du comité d'agence MSA Services La Rochelle Océan ainsi que Madame Karine SENS, Directrice du site de l'Hôpital de Marennes ont procédé à la remise des prix.

Pour la seconde année consécutive, Monsieur Jean LE CUDENEC de l'EHPAD Pierre Curie (2ème au classement par équipe) emporte la médaille d'Or en individuel devant Monsieur MORUCHON du Clos des Fontaines de Rochefort et Madame PELVENT de la maison de retraite Valpastour - Champs du Noyer de Saint Médard d'Aunis qui termine 3ème en équipe.



Après une honorable seconde place en 2011, l'EHPAD du Clos des Fontaines gagne l'édition 2012, remporte le trophée et co-organisera la manifestation l'an prochain. L'animateur, Michel MARCHESSEAU, très ému, n'a pas pu retenir quelques larmes : « C'est le plus beau cadeau, ils se sont entraînés pendant 2 mois ».

La coupe du fair play Mutualia a été décernée à l'EHPAD de la Presqu'île de Fouras, venu avec de nombreux supporters, qui a mis beaucoup d'ambiance tout au long de la journée.



Le 12 septembre, 14 établissements du secteur Rochefort Sud - Marennes Oléron dont les Centres Hospitaliers de Marennes et de Saint Pierre d'Oléron, étaient conviés au foyer rural d'Echillais.

Le Centre Hospitalier de Marennes, dont les couleurs étaient défendues par Mesdames CLOCHET, DRAHONNET, PEREZ, MERCIER et Monsieur PELAUD s'est classé 7ème sur 13 et a remporté le trophée du Fair Play remis par Monsieur Jean-Michel AUGIER, Président de Mutualia Santé Atlantique.



Le Docteur Paul LECHUGA, Directeur de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Poitou-Charentes, Monsieur Edgar CLOREC, Directeur Général de la MSA des Charentes, de Madame SENS, Directrice du site du Centre Hospitalier de Marennes ont remis les médailles.

Monsieur Jean-Michel GERNAIS, Directeur des Opérations et Directeur Général Adjoint de l'ARS, Madame Michelle GUERIN et Monsieur Georges QUEFFELEC, président les Conférences de Territoire de la Charente Maritime de l'ARS ont remis la coupe d'Or à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Les Mimosas de La Tremblade. L'EHPAD Beauséjour d'Arvert a reçu la coupe d'Argent des mains de Monsieur Robert CHATELIER, Conseiller Général. Monsieur Henri SANNA, Maire d'Echillais a décerné la coupe de Bronze à l'EHPAD Les Portes du Jardin de Tonny-Charente.

Le 18 octobre, 12 EHPAD du Haute Saintonge – Ouest Charente (Bourg Charente, Pons, Ségonzac, Saint Genis de Saintonge, Chateaufort sur Charente, Mirambeau, Saint Bonnet sur Gironde, Montendre, Montlieu la Garde, Jonzac et Archiac) se sont affrontés à la Maison du Temps Libre d'Archiac

Merci à tous les partenaires qui permettent l'organisation de ces rencontres et rendez-vous en 2013 !!!



• L'Equinoise au Château

Le 30 mai 2012

Dès 13h30, le parking de la Maline était fort animé. La chorale «l'Equinoise» était invitée à aller chanter à Royan à la résidence de retraite « Le château de Mons ».

5 résidants de l'Océane, 5 de la Maline et leurs 5 accompagnants ont été accueillis par Marjorie, l'animatrice de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Bien installés dans la luxueuse salle à manger climatisée, l'Equinoise et la chorale du Château de Mons ont, tour à tour, interprété de nombreuses chansons telles que Gondolier, Etoile des Neiges, Reviens... et ont remporté un grand succès auprès des spectateurs.

Le goûter qui a clôturé l'après-midi a été l'occasion de fêter ensemble les anniversaires.

Le retour s'est fait dans une chaleureuse ambiance, chacun étant très satisfait de cette rencontre.



• Yann PARPEIX, ambiance assurée

Le 10 juin 2012



Les réjouissances sont toujours appréciées et, en ce dimanche après-midi, les résidants ont eu le plaisir de retrouver Yann PARPEIX et son synthétiseur. Par ses chansons, il leur a fait parcourir la France et les pays environnants. Emportés par le rythme des mélodies, certains ont envahi la piste de danses, d'autres reprenaient les airs en chœur.

Pianiste depuis l'enfance, cet auteur compositeur interprète est également chanteur, batteur et guitariste. Il sillonne les maisons de retraite du grand Ouest (Normandie, Bretagne, Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Pyrénées...) et vient tous les ans à l'Hôpital de Marennes. Il réalise les arrangements de chansons de variété française et divertit les résidants sur des airs de madison, slow, charleston, tango, voire de rock... Et pour cause...Il fut le co-fondateur à la fin des années 70 d'un duo, le groupe Ponce Pilate, qui a produit un album en 1985 intitulé « Les enfants du Cimetière » dans des tonalités hard-rock, rock progressif et heavy métal, toujours reconnu et plébiscité, plus de 20 ans plus tard, par les adeptes et les spécialistes de ces genres musicaux.

• Au revoir les enfants

Le 21 juin 2012

La Fête de la Musique 2012 a été animée par une rencontre inter-générationnelle.

Comme chaque année, avant de partir en vacances scolaires, les enfants de la grande section de l'école maternelle des Til-leuls de Marennes sont venus rendre visite à leurs aînés et leur dire au revoir.

A cette occasion, ils ont chanté et dansé, avec les membres de la chorale l'Equinoise, « A la pêche aux moules » et « Le cabinet à ma grand-mère ».

Traditionnellement, l'après-midi s'est terminée autour d'un goûter.





• La kermesse, toujours une réussite

Le 8 juillet 2012

Tous les bénévoles de l'association EQUINOXE étaient présents, de bonne heure, sur le champ de la kermesse pour préparer leurs stands.

La chorale l'Equinoise a ouvert les festivités en interprétant son répertoire pendant une heure. Leur prestation a été particulièrement applaudie.

Madame Karine SENS, Directrice du site de l'Hôpital de Marennes, Monsieur Guy LECELLE, Président de l'Equinoxe et Madame Martine FARRAS, Adjointe au sport et à la vie associative de la ville de Marennes ont fait un discours très apprécié. Le verre de l'amitié a ensuite été servi aux personnes présentes avant le déjeuner. Une soixantaine de personnes ont pique-niqué ou pris leur repas en famille.

Les Bétégails de Saujon ont ouvert les animations de l'après-midi avec un spectacle de danses et de chants saintongeais. Cette association, créée en 1964, est présidée par Céline RE-NOULEAU. Elle compte une trentaine de danseurs, musiciens et chanteurs qui participent à des échanges avec l'étranger pour de nombreux festivals. Ainsi, le groupe s'est déjà déplacé en Chine, au Sénégal, en Equateur, en Guyane...

Leurs costumes, d'époque ou confectionnés à partir de gravures des années 1850-1880, leur ont valu d'emporter la 65ème élection de « La payse de France 2011 » organisée par la Fédération Nationale du Folklore Français. A l'entracte, Monsieur LECELLE et Lydie, bénévole de l'Equinoxe, ont fait une surprise aux spectateurs en interprétant « Sous les ponts de Paris » et « Tant qu'il y aura des étoiles ».



Toute la journée, les personnes présentes ont pu profiter des nombreux stands : Pêche à la ligne, enveloppes tombola, jeu de la case, travaux confectionnés par les résidents, vente de gâteaux, buvette...

La kermesse s'est conclue par la pesée du panier garni et le tirage au sort du jeu de la case.

Il convient de remercier les partenaires qui ont permis le déroulement de cette manifestation toujours très appréciée : les bénévoles de l'association Equinoxe, le Centre Hospitalier, la ville et le magasin Super U de Marennes, la Gaule Marennaise, le Comité des Fêtes de Bourcefranc, les familles, les résidents, le personnel de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à ces festivités.



• Quelques sorties de l'été

Le 3 juillet, les résidents du 1er Océane au Potager du Roy à Rochefort



Le 24 juillet, la chorale l'Equinoise à la maison de retraite Beauséjour d'Arvert





Développement Durable

En remettant en cause certains comportements et certaines habitudes, vous pouvez limiter l'impact de votre voiture sur l'environnement et réaliser de sérieuses économies. Alors, pourquoi attendre ?

Organisez vos déplacements en étudiant au mieux les itinéraires et le trafic. Pensez également à regrouper, dans la mesure du possible, vos déplacements.



Limitez les petits trajets urbains. Optez pour les transports en commun, le vélo ou la marche à pied quand vous pouvez : il faut $\frac{1}{4}$ d'heure pour faire 3 kms à vélo. Un trajet en voiture sur 2 fait moins de 3 kms.

Ne chargez pas trop votre voiture. 100 kg de plus, c'est 5 % de consommation supplémentaire. Préférez un coffre de toit à une galerie et n'oubliez pas de les enlever après utilisation. Même à vide, une galerie fait consommer jusqu'à 10 % de plus et 1,75 kg de CO2 tous les 100 kms.



Vérifiez la pression des pneus au minimum tous les deux mois. Outre le fait d'être dangereux, un sous-gonflage de 0,5 bar représente une consommation supplémentaire de 2,4 % et 58 kg de CO2 par an.

Vérifiez régulièrement le bon état du véhicule. Un véhicule mal entretenu peut entraîner jusqu'à 25 % de surconsommation de carburant. Un filtre à air encrassé fait consommer 3 % de plus et un moteur négligé encore davantage soit 70 Kg de CO2 par an. Les pneus « basse consommation » font économiser jusqu'à 5 % et 120 Kg de CO2 par an.





Depuis des générations, l'ACEF est l'association qui accompagne les fonctionnaires et agents des services publics. En partenariat avec la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, nous vous donnons accès à des offres de prêts et d'épargne spécifiques, pour que vous exploitiez au mieux vos ressources.

Parce que gérer sa vie c'est aussi savoir se faire plaisir, nous intervenons auprès de professionnels de l'hôtellerie, des loisirs et des transports pour vous donner droit à de nombreux avantages.

ACEF Centre Atlantique
32, boulevard Carnot 87011 LIMOGES CEDEX. ALODIS : 0820 079 000 (0,12 € TTC/mn).
Internet : www.centreatlantique.acef.com - Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et Assimilés (Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901) Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L5122 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Code APE 6419 Z.

Renseignez-vous auprès des conseillers ACEF
dans les 16 agences
de la Banque Populaire Aquitaine
Centre Atlantique
0820 079 000 (0,12 € ttc/mn)



Centre de relations clients

N° Indigo 0820 079 000

www.centreatlantique.acef.com

BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE
CENTRE ATLANTIQUE
www.bpaca.banquepopulaire.fr

